


Les débouchés en droit de la fonction publique

Par **Thibault**, le **27/02/2010** à **23:50**

Bonsoir chez amis !

Cela fait un moment que je n'ai pas posté sur ce forum, mais je ne vous oublie pas, la preuve en est. 

Je viens vous consulter sur un sujet concernant les débouchés, et d'une façon plus mercantile, la rentabilité (il faut y penser parfois !).

A vrai dire, j'aime à peu près tout ce que j'étudie, donc il est assez difficile pour moi de choisir. Mes deux crédo sont le fiscal d'une part, que j'aime et qui aux dires de tous est rentable (après faut trouver un domaine particulier, vaste) donc ça pourrait être bien; et d'autre part le droit de la fonction publique, que je trouve plutôt sympa.

Mon père est avocat, fait du droit du travail, mais privé, cependant je trouve intéressant de faire du public et, à terme, travailler avec lui pour constituer une nouvelle clientèle et pour moi tenter d'apprendre quelque peu les notions du droit du travail privé.

Il y a 5.5 millions de fonctionnaires environ en France, il y a donc un marché ne serait-ce que quantitativement!

Alors ma question est la suivante: un avocat en droit de la fonction publique s'en sort-il bien au niveau de la rémunération, de la quantité de travail etc. ? Est-ce que c'est un droit avec des perspectives d'avenir intéressantes ? (même avec un non remplacement sur 2, ça reste vaste !)

Je vous remercie d'avance 

Thibault

Par **Yann**, le **02/03/2010** à **16:15**

Ça peut être une idée intéressante. Je ne pense pas que ce domaine sera à court de contentieux de si tôt. Mais bon il faut arriver à te faire connaître et savoir que beaucoup de contentieux passent par des syndicats.

Ceci dit, avocat en droit public d'une manière général c'est intéressant. Les cabinets spécialisés en la matière ne sont pas si nombreux que ça. En plus t'as déjà un pied dans la profession ce qui est un gros avantage par les temps qui courent.